

Mobilisation pour la journée des Droits des Femmes – vendredi 8 mars 2024 – à partir de 11h

Communiqué de presse

Les professions de santé sont largement représentées par des femmes, et l'Hôpital d'Antibes ne fait pas exception. En effet, 80 % du personnel non médical et 52 % des médecins de l'établissement sont des femmes. Dans ce contexte, il est essentiel pour la communauté hospitalière de montrer son engagement à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, le 8 mars 2024.

L'Hôpital d'Antibes se mobilise pour la journée des droits des femmes

Chaque année, les équipes de l'Hôpital d'Antibes s'engagent lors de cette journée afin de **mettre à l'honneur celles qui font notre hôpital**.

Cette année, à nouveau, de nombreuses actions sont prévues sur la journée du vendredi 8 mars dont voici le programme :

- **11h – 13h** : Stand animé par la **MGEN** au **self** afin de **sensibiliser** les soignants aux enjeux des droits des femmes grâce à l'appui de documentation, quizz, tombola et petites surprises.
- **13h-14h** : **conférence-débat animé par les équipes de la Direction des Ressources Humaines** en salle du Conseil d'Administration sur le sujet de l'égalité professionnelle et du droit des femmes.
- **14h** : **vernissage de l'exposition d'une artiste antiboise** en salle du Conseil d'Administration sur un thème dévoilé à cette occasion (évidemment en lien avec le thème de la journée !).
- **15h30** : **visite au service de soins palliatifs** pour mettre à l'honneur l'équipe pluridisciplinaire avec la présence de **Mme Stéphanie Ficarella**, élue au droit des femmes, Mme Marguerite Blazy, déléguée au conservatoire de musique et des arts dramatiques.
- **16h** : moment musical dans le service avec la **présence d'un trio de flûtes traversières du Conservatoire de Musique et d'Arts Dramatiques d'Antibes** qui jouera pour les soignants et les patients présents.

En outre, l'Hôpital d'Antibes poursuit au quotidien son engagement en faveur de l'égalité professionnelle par un important travail de communication, d'information et de formation de nos équipes pour promouvoir les bonnes pratiques et faire taire les stéréotypes de genre.

L'Hôpital d'Antibes en première ligne pour l'égalité professionnelle par un engagement institutionnel fort

Au-delà de cette journée hautement symbolique, l'Hôpital s'est engagé fortement dans la dynamique autour de l'égalité professionnelle femme-homme dès 2021/2022 par différentes actions.

Tout d'abord, Bastien Ripert, le Directeur Général de l'Hôpital d'Antibes a signé en mars 2022 la convention entre la Fédération Hospitalière de France et l'association Donner des ELLES à la santé, représentée par Dr Géraldine Pignot, Chirurgienne et Présidente de l'association.

Ce partenariat vise à :

- S'engager dans une démarche en faveur de l'égalité femmes/hommes et lutter contre les violences à caractère sexiste et sexuel ;
- Partager les pratiques efficaces pour concourir à la bonne connaissance du cadre juridique permettant de proscrire les situations d'inégalité femmes/hommes ;
- Sensibiliser aux changements culturels indispensables à la vigilance individuelle et collective permettant de dénoncer et neutraliser les situations discriminantes et maltraitantes.

De plus, il convient de noter l'élaboration d'un plan d'actions dédié autour de 4 axes, à savoir :

- Evaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération (notamment informer le personnel sur les modalités de reprise d'ancienneté, assurer les mêmes conditions de rémunération indépendamment du genre...) ;
- Garantir l'égal accès aux corps, grades et emplois de la fonction publique (notamment effectuer les recrutements sans stéréotype de genre, former l'encadrement supérieur à la transmission d'informations auprès de leurs cadres de proximité sur les enjeux d'égalité professionnelle, promouvoir des compositions d'instance mixtes...) ;

- Favoriser l’articulation entre activité professionnelle et vie personnelle (notamment diffuser une note au moment de la déclaration de future parentalité pour rappeler les droits des agents, élaborer un plan de télétravail...);
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence et de harcèlement (notamment désigner des référents dans les services formés au repérage de ces actes et à l’information, établir une procédure de recueil des signalements dédiée à la lutte contre le harcèlement et les violences au travail...).

L’Hôpital d’Antibes avait déposé une candidature pour bénéficier d’un soutien financier de la part du FEP (Fonds en faveur de l’Egalité Professionnelle) qui a obtenu un avis favorable au printemps 2022 pour le financement d’actions en faveur de l’égalité professionnelle, à hauteur de 50 %.

Grâce à cette aide, nous avons pu déployer des actions concrètes au sein de l’établissement pour sensibiliser et informer nos professionnels sur les bonnes pratiques, la promotion de l’égalité professionnelle, etc.

Ainsi, à l’automne 2022, nous avons pu organiser un escape game sur le thème de l’égalité professionnelle, une façon originale et participative d’impliquer nos soignants pour apprendre de façon ludique sur les enjeux de l’égalité professionnelle.

Une compagnie de théâtre « A la carte » est également intervenue sur site, au plus près des services, pour jouer des saynètes et interpellier ainsi nos personnels sur les problématiques liées au sexisme et aux stéréotypes de genre.

Enfin, pour compléter ces actions, une formation à destination du personnel de l’encadrement a été proposée en fin d’année 2022 visant à sensibiliser les cadres sur les bonnes pratiques à respecter pour favoriser l’égalité professionnelle lors des entretiens de recrutement.

L’Hôpital d’Antibes a été primé pour la qualité de son plan d’égalité professionnelle par le Collectif Femmes de Santé, l’Association Donner des Elles à la Santé et le Syndicat SMPS (Syndicat des Managers Publics de Santé) à l’occasion d’un colloque qui s’est tenu à l’automne 2022. Il a ainsi obtenu la 2^{ème} place du concours et un prix de 800 € qui a permis de financer des actions de communication.



En 2023, ces actions se sont poursuivies : conférence, stands à l’occasion de la semaine de l’égalité professionnelle auxquels se sont ajoutées des actions de meilleure conciliation de la vie personnelle et professionnelle (places en crèche par exemple). Le service communication a réalisé une vidéo sur les stéréotypes de genre sur les métiers de l’Hôpital (<https://www.youtube.com/watch?v=QGggIFZcGH8&t=19s>).

Pour ces actions 2023, l’Hôpital d’Antibes a de nouveau reçu le deuxième prix pour les actions concrètes menées.



À propos de l’Hôpital d’Antibes

L’Hôpital d’Antibes est implanté sur un territoire de près de 250 000 habitants ; il compte 1 750 agents et dispose de 700 lits et places. Il propose une offre de soins en médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie, SMR et EHPAD et dispose d’un plateau technique complet : imagerie, pharmacie, laboratoire, urgences, blocs opératoires, cardiologie interventionnelle, etc.

CONTACT PRESSE : Emeline SURGET

Chargée de communication et de relations institutionnelles

Tél : 04.97.24.76.13

07.87.18.05.29

Email : emeline.surget@ch-antibes.fr